



Projet pédagogique juillet 2026
Multi-séjours à la montagne 6/12 ans

Du 06/07 au 10/07, L'Alpe du Grand Serre



Du 13/07 au 17/07, Saint Julien en Vercors



Du 20/07 au 24/07, Laffrey



Association des Centres de Loisirs

Secrétariat 11 avenue Jean Perrot 38100 Grenoble 04.76.87.76.41
secretariat@acl-grenoble.org

SOMMAIRE

I.	L'association des centres de loisirs	2
	A. Présentation de l'ACL	2
	B. Les objectifs de l'ACL	2
II.	Les séjours à la montagne	3
	A. Présentation des séjours	3
	• Séjour 1: Séjour multi sport à l'Alpe du Grand Serre	3
	• Séjour 2: Séjour découverte nature à Saint Julien en Vercors	4
	• Séjour 3: Séjour lac aventure à Laffrey	4
	B. Les objectifs des séjours	5
III.	Le public	5
IV.	L'équipe pédagogique.....	6
	A. La directrice	6
	B. Les animateurs	7
	C. La réunion	7
V.	La journée type	8

I. L'Association des Centres de Loisirs

A. Présentation de l'ACL

L' Association des Centres de Loisirs est une association à but non lucratif agréée par le Ministère de la Cohésion Sociale. Elle est présente et active depuis 1911 et prend en charge des enfants en provenance de toute l'agglomération grenobloise.

L' Association des Centres de Loisirs a comme but:

- d'organiser, de développer et de gérer de loisirs éducatifs en faveur de l'enfance et de l'adolescence;
- de favoriser la formation et le perfectionnement du personnel d'encadrement nécessaire au fonctionnement de ces actions.

L'association se définit comme laïque, veillant au respect des convictions de chacun, sans lien avec une organisation politique ou religieuse. Elle s'engage à promouvoir et défendre les droits des enfants et des adolescents, ainsi qu'à soutenir les actions éducatives, qu'elles soient périscolaires ou extrascolaires. Ses activités sont accessibles à tous les enfants et adolescents, dans le respect des conditions fixées par le règlement intérieur.

Inscrite dans le mouvement de l'éducation populaire, l' Association ne se limite pas à un prolongement du service public et ne relève pas d'une logique marchande. Affiliée à la Fédération des Francas, l'ACL s'appuie sur son projet éducatif, qui vise à *"permettre à chaque enfant de devenir un citoyen libre et responsable en participant à la construction d'une société plus démocratique et plus respectueuse de l'environnement"*.

B. Les objectifs de l'ACL

L'ACL a deux objectifs principaux de nature éducative et sociale.

- Objectifs éducatifs: l'ACL s'engage à répondre aux besoins des enfants dans le domaine éducatif et culturel en portant une attention particulière aux inégalités et aux situations de ségrégation touchant les enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés.
- Objectifs sociaux: l'association s'adresse aux familles de tous horizons avec la volonté de favoriser l'accès à l'éducation pour le plus grand nombre d'enfants.

Dans cette optique, l'organisation et les activités proposées sont conçues pour répondre à ces attentes, en développant un accueil continu des enfants, en complément de l'action de l'École.

II. Les séjours à la montagne

A. Présentation des séjours

Les séjours se déroulent sur cinq jours, comprenant quatre nuits sur place, entre le 6 et le 24 juillet. Ils sont organisés par la structure Villa Arthaud et s'inscrivent dans le cadre de son projet pédagogique.

Nous accueillons jusqu'à vingt-quatre enfants âgés de six à douze ans, venant de l'agglomération grenobloise. Ces courts séjours offrent aux enfants n'ayant jamais participé à ce type d'expérience l'opportunité de découvrir progressivement la vie en collectivité.

Les trois centres d'hébergement sont agréés par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Ils respectent ainsi les normes sanitaires en vigueur et sont adaptés aux besoins de chaque tranche d'âge.

Par ailleurs, les structures d'accueil s'inscrivent dans une démarche de développement durable en mettant en œuvre des actions visant à réduire leur empreinte carbone. Les repas sont composés, autant que possible, de produits locaux, et le tri des déchets y est systématiquement appliqué. Les lieux de séjour sont également membres du réseau Isère Drôme Destination Junior.

Enfin, ces centres s'engagent à favoriser l'accès aux loisirs de montagne en collaborant avec des acteurs locaux. Cette démarche permet de proposer aux enfants la découverte d'activités sportives et manuelles, ainsi que de la faune et de la flore locales. Les trois séjours se déroulent en moyenne montagne afin de permettre aux enfants novices d'en découvrir les spécificités et la richesse, et aux autres d'en apprécier davantage l'atmosphère.

- **Séjour 1: séjour multisport à l'Alpe du Grand Serre (06/07 - 10/07)**

Le séjour multisport se déroulera du lundi 6 au vendredi 10 juillet au centre de vacances *Le Bien Veillant*, situé à l'Alpe du Grand Serre.

Ouvert depuis 2017, ce centre se trouve au cœur de la station de ski de l'Alpe du Grand Serre, aux portes du parc national des Écrins. Il s'agit d'un hébergement de groupe réparti sur un bâtiment de 800 m², organisé sur deux étages, comprenant 15 chambres, 4 salles d'eau et 10 sanitaires. La capacité de couchage se compose de 16 lits simples et 25 lits superposés.

En ligne avec les valeurs de l'association, les repas servis sont préparés sur place par une cuisinière, en privilégiant des produits frais et en tenant compte des régimes alimentaires de chacun.

Les activités proposées par les acteurs locaux comprennent une cani-randonnée, escalade, tir à l'arc et, en fonction de la météo, baignades au plan d'eau à proximité. Pour compléter ce planning d'activité, l'équipe d'animation proposera des ateliers manuels, des jeux ainsi que des veillées, qui s'inscriront dans un fil rouge autour de l'univers imaginaire d'Avatar.

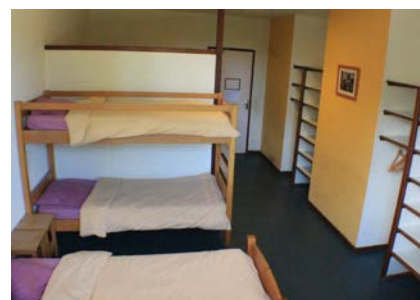


- **Séjour 2: séjour découverte nature et sport à Saint Julien en Vercors (13/07 - 17/07)**

Le séjour nature se déroulera du lundi 13 au vendredi 17 juillet à Saint Julien en Vercors. Nous serons accueillis dans le centre de vacances et gîte de groupe de *La Matrassière*.

Situé en moyenne montagne, à 900 mètres d'altitude, ce village de 300 habitants a su préserver son caractère rural, hérité de siècles d'activités agricoles et forestières. À l'écart du bruit et de l'agitation, le centre se trouve dans le hameau de la Matrassière et présente une architecture typique du Vercors. Il dispose de grandes chambres de sept lits équipées de lavabos, ainsi que d'une vaste salle de restauration avec un espace détente et une terrasse. Un chalet est également mis à disposition pour l'organisation de diverses animations.

Les activités proposées par les acteurs locaux pour la découverte du territoire comprennent une balade observation de la nature, une sortie piscine, et la visite d'une ferme pédagogique. En complément de ces activités, l'équipe d'animation proposera des ateliers manuels, des jeux ainsi que des veillées, qui s'inscriront dans un fil rouge autour de l'univers imaginaire des créatures protectrices de la forêt.



- **Séjour 3: séjour lac aventure à Laffrey (20/07 - 24/07)**

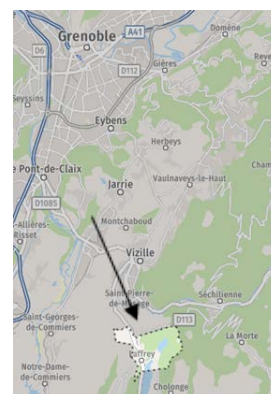
Du lundi 20 au vendredi 24 juillet, le *Relais de Chantelouve*, situé à Laffrey, accueillera le séjour "Lac Aventure".

Situé à Laffrey, en Isère, le Relais de Chantelouve est un centre de vacances niché entre lacs et montagnes, où nature, découverte et aventure se rencontrent. Il bénéficie d'un cadre naturel préservé et se compose de deux bâtiments distincts, séparant les espaces d'hébergement et de restauration des salles d'activités.

Le parc comprend une mini-ferme pédagogique, une terrasse en bois permettant la prise des repas en extérieur ainsi qu'un terrain de jeux. Deux chalets sont également dédiés au rangement du matériel et à l'organisation des animations.

À proximité immédiate, le Grand Lac de Laffrey offre la possibilité de pratiquer des activités nautiques (paddle, kayak, et voile) et de profiter d'une plage, tandis qu'un city-stade complète les équipements sportifs.

Comme pour les précédents séjours, pour ce dernier l'imaginaire fil conducteur des activités proposées par l'équipe d'animation sera celui des aventures des pirates.



B. Les objectifs des séjours

- **Favoriser le vivre ensemble** : Développer l'apprentissage de la vie en collectivité à travers des relations basées sur le respect, la tolérance, la coopération et le partage, tout en valorisant la mixité et les échanges entre enfants d'âges différents.
 - Proposition d'activités inter-âges
 - Temps libre encadré qui donne la possibilité à chaque enfant de socialiser librement.
 - Temps de bilan avec les enfants lors du goûter "pépité, caillou et j'aimerais": il permet de recueillir les impressions des enfants sur les activités et leurs envies.
 - Rédactions des règles de vie ensemble

- **Favoriser l'autonomie** : Amener les enfants à gagner en autonomie dans les gestes du quotidien comme dans les activités, en encourageant la responsabilisation, l'initiative et la créativité.
 - Un enfant par table, selon un roulement, sera responsable du débarrassage;
 - Rangement des chambres;
 - Une activité du planning sera choisi par les enfants;
 - Chaque soir, avant le dîner, il y aura un moment "reportage" où chaque enfant qui le souhaite pourra écrire un petit mot sur la journée passée et le partager sur le blog des familles.

- **Faire découvrir les sports de montagne** : Permettre aux enfants de découvrir des activités physiques et sportives de pleine nature afin de développer leur motricité, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe, dans le respect des règles de sécurité.
 - Activités en partenariat avec des acteurs locaux qui s'adaptent à l'environnement du séjour

- **Sensibiliser au respect de l'environnement** : Proposer des temps de découverte en pleine nature afin de faire découvrir un nouvel environnement, éveiller la curiosité des enfants et les sensibiliser à la protection du milieu naturel ainsi qu'aux règles de prudence en montagne.

III. Le public

Les trois séjours s'adressent à des enfants âgés de 6 à 12 ans, majoritairement issus de l'agglomération grenobloise. Ils reflètent la diversité des milieux sociaux présents sur ce territoire, favorisant ainsi une réelle mixité sociale. Cette dynamique est renforcée par une tarification adaptée aux quotients familiaux, permettant au plus grand nombre d'accéder aux séjours.

Par ailleurs, ces séjours sont également proposés en partenariat avec l'équipement de quartier des Baladins, avec lequel l'ACL collabore régulièrement afin d'élargir l'accès à ces expériences à un public plus vaste. Cette démarche est la mise en oeuvre d'un des objectifs de l'association cité

précédemment: promouvoir la mixité sociale et géographique en accueillant des groupes d'enfants variés.

Chaque enfant accueilli est unique, avec ses propres envies et centres d'intérêt. Les séjours sont conçus pour répondre à cette diversité, en proposant la découverte d'activités caractéristiques du milieu montagnard, parfois peu connues ou difficilement accessibles pour certaines familles. Les enfants ont ainsi l'opportunité de s'initier à de nouveaux sports, ainsi qu'à des activités culturelles et manuelles, dans un environnement naturel privilégié.

Les séjours sont également ouverts aux enfants en situation de handicap. Afin de garantir un accueil adapté, sécurisé et bienveillant, les familles concernées sont invitées à compléter un questionnaire et à rencontrer la directrice des séjours en amont. Cette démarche permet de mieux connaître les besoins de l'enfant et d'assurer des conditions favorisant sa sécurité, son bien-être et son intégration au sein du groupe.

Chaque séjour accueille 24 enfants. Les groupes sont mixtes (filles et garçons) et s'inscrivent dans une démarche inclusive.

IV. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose du directeur et des animateurs. Chacun exerce des rôles et des missions clairement définis, contribuant à la mise en œuvre du projet tout en garantissant la sécurité, le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant tout au long du séjour.

A . La directrice

La directrice est stagiaire BAFD et encadre ces trois séjours dans la continuité de cette formation.

Son rôle:

- Être garante de la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble des personnes accueillis durant les séjours (enfants et animateurs);
- Responsable de la gestion logistique du séjour (vie quotidienne, sorties, budget, transports, administratif);
- Encadre l'équipe d'animation en assurant un rôle formateur et en instaurant des réunions de préparation, des échanges et évaluations régulières;
- Échange avec le partenaire sur place et assure le suivi du séjour;
- Assure la gestion de la vie collective en veillant au respect des temps de sommeil et de repos, à une alimentation équilibrée ainsi qu'à la santé et au bien-être de chacun;
- Elle est garante de la mise en œuvre du projet éducatif de l'association ainsi que de son projet pédagogique, en collaboration avec les animateurs.

C. Les animateurs

L'équipe d'animation de ces séjours se compose de 3 animateurs.

Leur rôle:

- Ils sont garants de la sécurité affective, physique et morale des enfants;
- Ils animent le séjour;
- Ils participent à la gestion de la vie quotidienne: veillent aux rythmes des enfants, à leurs besoins et à leurs hygiène;
- Ils proposent des activités adaptées au public et aux contraintes possibles (météo, sanitaires) en cohérence avec le projet d'animation;
- Ils sont vigilants à la bonne tenue des chambres et des espaces de vie ainsi que du matériel.
- Ils encadrent les enfants au sein du site et en dehors;
- Chaque animateur reste à disposition de chaque enfant lors des temps calmes afin de recevoir un moment d'écoute/d'échange ou pour mener des courtes activités.

L'ensemble de l'équipe, avant tout type d'activité ou sortie en extérieur fait attention à:

- Se renseigner sur la météo et adapter les tenues et le matériel;
- Faire attention à la déshydratation, à la chaleur et au froid;
- Connaître l'itinéraire et les horaires de départ et arrivé;
- Prendre une trousse à pharmacie complète, un téléphone portable chargé, les fiches sanitaires et les numéros d'urgence;
- Avoir une liste des jeunes sur soi et compter les enfants le plus souvent possible;
- Avant et pendant chaque activité en extérieur, notamment la baignade, veiller à ce que chaque enfant se met de la crème solaire.

C. La réunion

Afin d'organiser au mieux les séjours, l'équipe pédagogique se réunit une fois lors de la réunion de préparation. Cette réunion a comme but celui de mettre au clair les règles de vie, la journée type, de planifier les activités. Elle est nécessaire afin de définir les besoins et le mode de fonctionnement de l'équipe en elle-même.

Lors des séjours, des réunions-bilan de chaque journée sont organisées: elles visent à planifier la journée suivante et à retracer celle qui s'est écoulée.

V. La journée type

7h45 à 8h45: réveil échelonné des enfants et petit-déjeuner

- Un animateur sera à l'étage du dortoir afin de vérifier la présence d'éventuels pipi au lit;
- un animateur accueille les enfants dans le réfectoire pour le petit déjeuner.

8h45 à 9h: temps forum où les animateurs annoncent aux enfants le planning de la journée et la tenue qu'ils doivent porter en fonction de la météo

9h à 9h30: passage à l'infirmierie pour les enfants ayant un traitement + rangement des chambre + petite toilettes (habillage et brossage des dents)

9h30 à 9h45: regroupement dans la salle d'activité et création des groupes d'activités

- Un animateur encadre et anime un activité

9h45 à 11h30: Activités ou grands jeux

11h30 à 11h45: retour au calme avant le repas et lavage des mains

12h à 13h: Déjeuner

- Un enfant par table sera le "chef de table" son rôle consiste à débarrasser la table à la fin du repas;
- Les adultes servent les plats chauds pour des raisons de sécurité mais pour le reste les enfants se servent ou aident dans le service;
- Les enfants doivent goûter à tout dans la mesure du possible.

13h: Passage à l'infirmierie (si nécessaire)

13h à 14h15: Temps calme

- Coin dessin
- Jeux de société
- Lecture

14h15 à 14h30: regroupement dans la salle d'activité et création des groupes d'activités

- Un animateur encadre et anime un activité

14h30 à 16h30: Activités ou grands jeux

16h30 à 17h: goûter et temps "pépité, caillou et j'aimerai"

17h à 19h : Douche par chambre; les autres enfants, dans l'attente, sont en temps libre dans la salle d'activité, ou peuvent téléphoner à leur famille.

- Un animateur gère le temps de douche en vérifiant la gestion du linge (sale/propre), l'étendage des serviettes et le rangement des chambres;
- Un animateur encadre le temps libre;
- Un animateur encadre le coin téléphone
- Un animateur encadre le temps "reportage"

19h à 19h45: Dîner

19h45 à 20h: passage à l'infirmierie (si nécessaire)

20h à 21h: veillée

- Fin de veillée avec un retour au calme avec une musique ou une histoire

21h: départ au couchage échelonné par âge

21h: passage à l'infirmierie (si nécessaire)

21h15: brossage des dents et pyjama

21h30: extinction des lumières

21h30 à 21h45 : Un animateur d'astreinte vérifie que les enfants s'endorment dans le calme. L'heure du coucher peut être décalée d'une demi-heure en fonction de l'état de fatigue des enfants et de la veillée.

21h45 à 22h30: Bilan de la journée et préparation de la journée du lendemain.

23h30: heure de coucher max pour les animateurs